



Intervention de la Représentante permanente du Luxembourg, l'Ambassadrice Anne
Goedert, lors du lancement du Rapport intérimaire de l'Initiative mondiale en faveur
du DIH

Genève, le 16 octobre 2025

Mme la Présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs,

- Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour nous convier en ce jour pour le lancement de ce rapport important.
- Je tiens à réaffirmer l'engagement du Luxembourg en faveur de l'Initiative mondiale sur le DIH. Nous nous engageons à collaborer avec la communauté internationale pour réaffirmer le respect du DIH et défendre ses principes.
- Le Luxembourg est fier de participer activement au groupe de travail 6 sur les TIC en tant que coprésident, aux côtés de la Suisse, du Mexique et du Ghana. Ce groupe de travail s'inscrit parfaitement dans nos priorités visant à faire progresser l'application du DIH au monde numérique, notamment le cyberspace et l'intelligence artificielle.
- Comme présenté par ma collègue suisse au nom des co-présidents, l'utilisation croissante des technologies de l'information et de la communication lors des conflits armés soulève des questions humanitaires et juridiques urgentes. Ce groupe de travail sur les TIC a été créé précisément pour y répondre.
- Nous invitons tous les Etats signataires à joindre et approfondir les discussions lors des prochaines consultations.